

**UTILISATION DES DOSSIERS DE CONTENUS
PREPARES DANS LE CADRE D'UNE EXPERIENCE DE
RENOVATION DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
EN COMMUNAUTE FRANÇAISE DE BELGIQUE**

**Catherine DELFOSSE, Maryse LEDENT, Marc CLOES
& Maurice PIERON**

Dans toute expérience d'éducation physique quotidienne de longue durée, impliquant les instituteurs titulaires des classes, soit en responsabilité totale comme ce fut le cas en Australie (Tinning & Kirk, 1991), ou en partage de responsabilités avec le maître spécial comme dans l'expérience de rénovation de l'enseignement fondamental en Communauté française de Belgique, il est primordial de fournir une aide en matière de contenus d'enseignement. Il est évident qu'un généraliste comme l'est l'instituteur ne dispose que d'un éventail relativement limité d'exercices ou de situations à proposer aux enfants. Deux types d'aide sont généralement proposées: des documents et des consultations régulières avec des spécialistes.

Les documents se présentent soit sous la forme de leçons préparées comme en Australie (Siedentop & Siedentop, 1985) ou sous forme de dossiers de contenus dans lesquels l'enseignant puise selon la nécessité. Les responsables de l'expérience que nous avons évalués ont opté pour la deuxième solution qui laisse davantage de liberté, de souplesse et d'initiative au responsable pédagogique. Elle possède une plus grande richesse potentielle.

Cet article fait partie d'une étude relative à l'évaluation de l'expérience pédagogique «Rénovation de l'enseignement fondamental - Développement corporel des enfants de 2 ans 1/2 à 12 ans». Cette évaluation a fait l'objet d'une convention de recherche entre la Communauté française de Belgique et l'Université de Liège (service de Pédagogie des activités physiques et sportives, Prof. M. Piéron).

La consultation de spécialistes s'effectue auprès d'un bureau de responsables (Tinning & Kirk, 1991) ou par une collaboration directe sur le terrain avec un maître spécial ou encore par l'action d'un coordinateur chargé non seulement de résoudre des problèmes matériels mais encore d'assurer un conseil pédagogique.

Il est souhaitable de préciser l'utilisation réelle des dossiers élaborés pour aider les enseignants dans la préparation, l'animation et l'évaluation des séances supplémentaires d'éducation physique ainsi que de connaître les avis critiques des enseignants à leur égard.

METHODOLOGIE

Une partie du questionnaire soumis aux enseignants des écoles expérimentales fut dévolue à la collecte de données relatives à l'utilisation des trois dossiers de contenus développés à mesure de l'avancement de l'expérience pédagogique.

Le nombre de réponses variaient d'un item à l'autre. Il figure au tableau 1. Quarante-sept instituteurs ont fourni des réponses sur les avantages des dossiers, 41 ont indiqué des inconvénients.

Le traitement des données fournit essentiellement des données descriptives, sans traitement statistique.

L'interrogation portait sur l'utilisation des documents, déterminée à partir d'une série de propositions exprimant leurs aspects quantitatifs. Des questions ouvertes visaient à identifier les parties de dossiers plus ou moins utilisées ainsi que les raisons de leur utilisation.

Tableau 1- Utilisation des dossiers par les instituteurs et maîtres spéciaux des écoles expérimentales

	Instituteurs			Maîtres spéciaux		
		Oui	Non	Oui	Non	
	n	%	%	n	n	n
Jamais utilisé	95	44,2	55,8	15	2	13
Programmation annuelle	71	26,8	73,2	18	15	3
Toutes les leçons	70	15,7	84,3	15	6	9
Certaines leçons	71	29,6	70,4	17	15	2
Consulte de temps à autre	82	51,2	48,8	17	13	4
Consultait au début	69	31,9	68,1	15	8	7
Consulte de plus en plus	61	4,9	95,1	14	0	14
Consulte avec le titulaire	69	26,1	73,9	13	2	11

Une liste des caractéristiques des dossiers fut proposée aux enseignants afin de fournir un classement des trois avantages et inconvénients qu'ils y trouvaient. Ils furent encouragés à définir le «dossier idéal de contenus». Les questions ouvertes portaient sur les disciplines à proposer, la forme à donner aux informations, les types d'exercices et de situations à privilégier, la présentation souhaitée, et enfin, la présence d'autres souhaits des domaines qui n'ont pas été cités.

Les enseignants furent également interrogés sur leurs habitudes en matière d'utilisation d'ouvrages de référence.

RESULTATS

1. L'utilisation des dossiers (tableau 1)

Des réponses apportées par les instituteurs se dégage une image assez sombre. A peine plus de la moitié d'entre eux l'ont utilisé au moins une fois. Près de 50% d'entre eux déclarent le consulter seulement de temps à autre. En fait, 32% l'ont employé lors de la mise sur pied du programme puis de moins en moins souvent, 30% en ont fait usage pour préparer certaines leçons, 27% pour établir leur programmation annuelle. Seuls 16% d'entre eux en

Tableau 2 - Les dossiers de contenus. Avantages des dossiers fournis. Instituteurs et maîtres spéciaux des écoles expérimentales

	Instituteurs		Maîtres spéciaux	
	n	%	n	%
Description des exercices	138	100	50	100
Progressions	20	14,5	2	4,0
Organisation	15	10,9	7	14,0
Volume	13	9,4	1	2,0
Critères d'exécution technique	13	9,4	10	20,0
Utilisation possible avec le matériel disponible	11	8,0	2	4,0
Présence de jeux	11	8,0	2	4,0
Caractère habituel	10	7,2	2	4,0
Termes utilisés	9	6,5	3	6,0
Adaptation aux caractéristiques des enfants	6	4,4	2	4,0
Présence de situation d'évaluation	6	4,4	4	8,0
Présence de situation d'évaluation	6	4,3	4	8,0
Principes théoriques	5	3,6	5	10,0
Présence d'illustrations	5	3,6	0	0,0
Possibilité de trouver des variantes	5	3,6	3	6,0
Présentation adéquate	5	3,6	3	6,0
Autres avantages	3	2,2	2	4,0
			1	2,0

Nombre de réponses = 47. Nombre total de citations = 138

ont fait un livre de référence consulté quasi quotidiennement. Un dernier élément a contribué à enrichir l'estimation de la coopération entre titulaire et maîtres spéciaux: 26% des instituteurs signalent consacrer leurs réunions de concertation à consulter le dossier de contenus avec le maître spécial.

Il existe d'importantes divergences dans l'utilisation des dossiers par les titulaires de classe et par les maîtres spéciaux. Il semble que ce soient surtout les seconds qui en tirent parti. Compte tenu de leur formation moins spécialisée en éducation physique, nous nous attendions pourtant à ce que les instituteurs y recourent plus souvent.

L'image offerte par les réponses des maîtres spéciaux s'avère très différente, même si l'échantillon est limité. Une large majorité d'entre eux utilise le dossier de contenu. Il leur est surtout utile pour la construction de la programmation annuelle, pour certaines leçons et pour être consulté de temps en temps. Environ la moitié de ces enseignants s'en sert quotidiennement. La consultation en commun avec les instituteurs n'est pas régulière.

L'analyse des avis critiques à l'égard des dossiers de contenus des uns et des autres contribuera probablement à mieux comprendre ces différences d'utilisation.

Les avantages des dossiers (tableau 2)

Les caractéristiques exprimées en termes d'avantages ont toutes trouvé un écho chez les enseignants

interrogés. Aucune n'a été rejetée. Plusieurs avantages cités concernent le soin apporté à la description des exercices, la possibilité d'établir des progressions, les précisions portant sur l'organisation et l'important volume d'exercices et d'activités proposés. L'utilisation possible du matériel disponible, la présence de critères d'exécution et les jeux paraissent également importants pour les instituteurs. Bien que très dispersés, leurs centres d'intérêt rendent bien compte des difficultés qu'ils rencontrent dans les séances d'éducation physique.

Les avantages épinglés par les maîtres spéciaux reflètent également un grand éclectisme. Plusieurs avantages se détachent cependant assez nettement. Le premier concerne la quantité d'exercices proposés. Compte-tenu de leurs connaissances techniques dans de nombreux sports, il est incontestable que la quantité d'activités proposées doit être assez importante pour les intéresser. Il semble que cette préoccupation soit bien rencontrée. Les spécialistes de l'éducation physique sont également très sensibles à la présence de progressions. On peut penser que le programme rénové, en proposant un nombre d'heures de pratique plus important aux enfants, a mieux attiré l'attention des enseignants sur l'hétérogénéité des apprenants et sur les possibilités de leur proposer des activités mieux adaptées à chaque niveau et, lorsque c'est possible, aux qualités individuelles des participants. Dans le même ordre d'idée, les maîtres spéciaux sont sensibles à la présence de situations d'évaluation.

Tableau 3 - Défauts des dossiers signalés par les instituteurs et maîtres spéciaux des écoles expérimentales

	Instituteurs		Maîtres spéciaux	
	n	%	n	%
Termes utilisés compliqués	104	100	40	100
Trop volumineux	21	20,2	4	10,0
Pas assez de jeux	19	18,3	3	7,5
Pas assez de principes théoriques	12	11,5	3	7,5
Pas assez d'illustrations	8	7,7	6	15,0
Utilisation difficile avec le matériel disponible	7	6,7	0	0,0
Défaut de présentation	7	6,7	2	5,0
Organisation non précisée	6	5,8	4	10,0
Description trop longue	6	5,8	5	12,5
Pas assez de critères d'exécution technique	4	3,8	3	7,5
Pas assez de progressions	3	2,9	2	5,0
Caractère trop habituel	3	2,9	1	2,5
Pas assez de situations d'évaluation	2	1,9	0	0,0
Difficulté de trouver des variantes	2	1,9	0	0,0
Pas adapté aux caractéristiques des enfants	2	1,9	1	2,5
	1	1,0	6	15,0

Les inconvénients des dossiers (tableau 3)

Il existe plus de convergence dans les réponses des instituteurs sur les inconvénients. Si leurs avis étaient très partagés dans le cas des avantages, ils s'accordent sur la présence de trois défauts principaux: les difficultés de compréhension des termes utilisés (plus de 20% des réponses), le volume trop important d'informations fournies (18%) et la part trop peu importante accordée aux jeux.

Les maîtres spéciaux sont également critiques à l'égard des dossiers proposés. Comme ils signalent les utiliser davantage que leurs collègues instituteurs, leurs réponses pèsent probablement plus lourd que les avis des premiers qui en faisaient assez peu de cas dans la réalité. Le principal défaut cité relève de leur inadéquation aux caractéristiques motrices des enfants. Les niveaux attendus sont trop élevés par rapport au niveau réel des enfants présents sur le terrain. Nous avons noté le regret de ne pas trouver assez de consignes d'organisation et de l'utilisation de termes trop complexes. Si l'on peut s'attendre à ce que les instituteurs éprouvent des difficultés à organiser leurs leçons et à ne pas être tout à fait à l'aise avec un vocabulaire spécialisé, on peut s'étonner que les maîtres spéciaux soient aux prises avec le même genre de difficultés.

L'utilisation d'ouvrages de référence n'est pas une démarche régulière de la part des instituteurs: moins de 60% d'entre eux utilisent des ouvrages de référence pour préparer leurs leçons. Par contre, les maîtres spéciaux déclarent en faire usage à 95%.

CONCLUSIONS

Il existe, chez les deux types d'enseignants, une importante dispersion des opinions sur les avantages des dossiers de contenus. Les raisons d'en être satisfait variaient assez peu entre les instituteurs et les maîtres spéciaux et se basaient pour l'essentiel sur la variété des contenus proposés et la possibilité d'établir des progressions. Les instituteurs se montraient plus sensibles aux aspects ludiques des activités, qu'ils pouvaient considérer comme plus à leur portée.

Les inconvénients identifiés par les deux types d'enseignants confirment que les dossiers de conte-

nus sont plus accessibles aux spécialistes qu'aux instituteurs. La quantité d'exercices et d'activités proposées, considérée par certains instituteurs comme un avantage pouvait également être perçue comme un inconvénient majeur pour d'autres. Leurs connaissances limitées en éducation physique rendait aléatoire la «promenade» dans une base de données foisonnante de moyens. La difficulté de compréhension des termes utilisés était inévitablement citée par les instituteurs. A cet égard cependant, le fait que 10% des maîtres spéciaux déclaraient également éprouver certaines difficultés de compréhension doit attirer l'attention sur la possibilité d'emploi d'un vocabulaire trop complexe. Les préoccupations des uns et des autres se sont également exprimées en fonction des compétences propres à chacun: une part très importante accordée aux jeux par les instituteurs, la mise en évidence d'une inadéquation entre les niveaux supposés et réels des enfants, inadéquation à laquelle les spécialistes semblent être seuls sensibles.

En résumé, les préoccupations et les défauts identifiés peuvent expliquer l'utilisation assez limitée des dossiers de contenus. Nous disposons d'un élément d'interprétation supplémentaire issu des conditions de fonctionnement optimal de l'expérience telles qu'elles sont définies par les enseignants. A la question consacrée aux documents pédagogiques, plus de 50% des enseignants interrogés déclarent que, pour être efficaces, les documents pédagogiques devraient avant tout être... disponibles. Leur simplicité et leur clarté étaient également bien représentées dans les desiderata, ce qui tend à confirmer les défauts identifiés. On peut résumer les critiques négatives émises par les enseignants à l'égard de la forme actuelle des dossiers de contenus par un concept unique d'accessibilité. C'est un aspect qui devrait mobiliser une large part de l'attention des concepteurs.

REFERENCES

- SIEDENTOP, D. & SIEDENTOP, B. (1985). *Daily physical education in Australia. Journal of Physical Education, Recreation and Dance*, 56, 2, 41-43.
- TINNING, R., & KIRK, D. (1991). *Daily physical education. Collected papers on health based physical education in Australia. Geelong: Deakin University Press.*